

01 10 ESSENTIEL | HAUTS-DE-FRANCE

ENQUÊTE PRATIQUES PHYTOSANITAIRES EN LÉGUMES 2018

Carottes en grande culture : surfaces, rendements, commercialisation, protection et raisonnement phytosanitaire, irrigation
Versant nord des Hauts-de-France en 2018

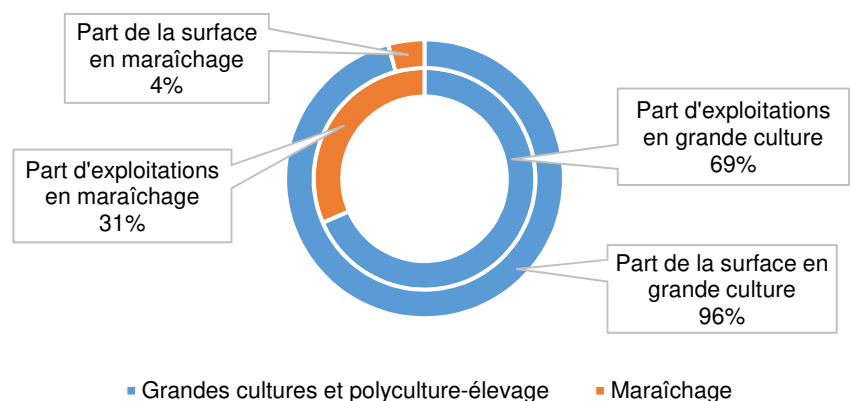
En 2018, près de 1 200 hectares sont développés⁽¹⁾ en carottes dans l'ensemble des départements du Nord et Pas-de-Calais, soit 12 % de la surface métropolitaine. Environ 320 exploitations cultivent ce légume, dont les 2/3 sont spécialisées en grandes cultures ou en polyculture-élevage (figure 1).

L'analyse suivante détaille les pratiques culturales de la carotte des exploitations orientées en « polyculture élevage » ou en « grandes cultures ». Les surfaces maraîchères sont donc exclues des résultats.

Surface, rendement, récolte

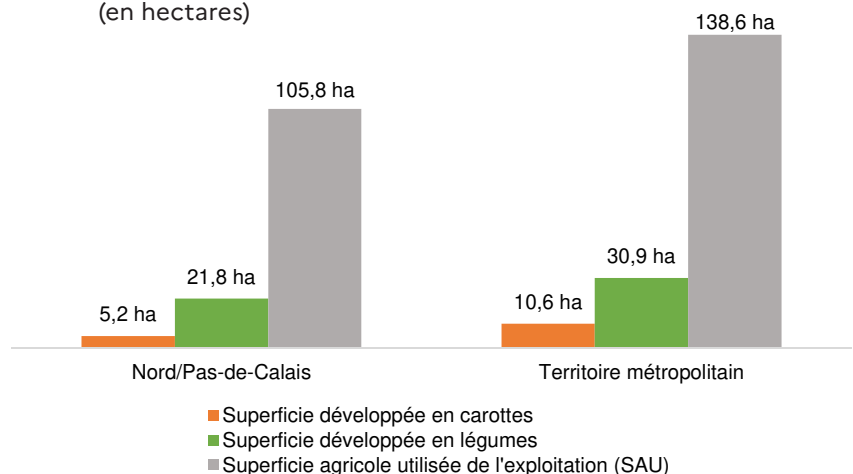
En 2018, les exploitations en grandes cultures et polyculture-élevage cultivent 96 % de la surface en carottes de l'ensemble des deux départements Nord et Pas-de-Calais. De plus petites tailles que leurs homologues métropolitaines, elles consacrent la même part de leur SAU en légumes (figure 2). Elles affichent par ailleurs un rendement en carotte supérieur à celui des exploitations de France métropolitaine (60 t/ha contre 49 t/ha). Une autre spécificité du Nord-Pas-de-Calais

Figure 1 - Nord-Pas-de-Calais: répartition des exploitations et des surfaces développées en carottes selon l'OTEX



Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

Figure 2 - Carottes en grande culture : Superficies moyennes des exploitations (en hectares)



Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

⁽¹⁾ Surface développée : pour une espèce donnée, une même surface est comptabilisée autant de fois qu'il y a des récoltes de l'espèce sur la période considérée

est que la carotte y est récoltée plus tardivement. Au 31 octobre, 55 % des surfaces sont encore emblavées en carottes de conservation contre 44 % au niveau national (figure 3). La variété de semence majoritaire est la « nantaise ». Elle est cependant moins implantée qu'au niveau national : 48 % des surfaces le sont sur les deux départements nordistes contre 60 % sur le territoire métropolitain.

Figure 3 - Carottes en grande culture : Part des surfaces restant emblavées selon la période de récolte

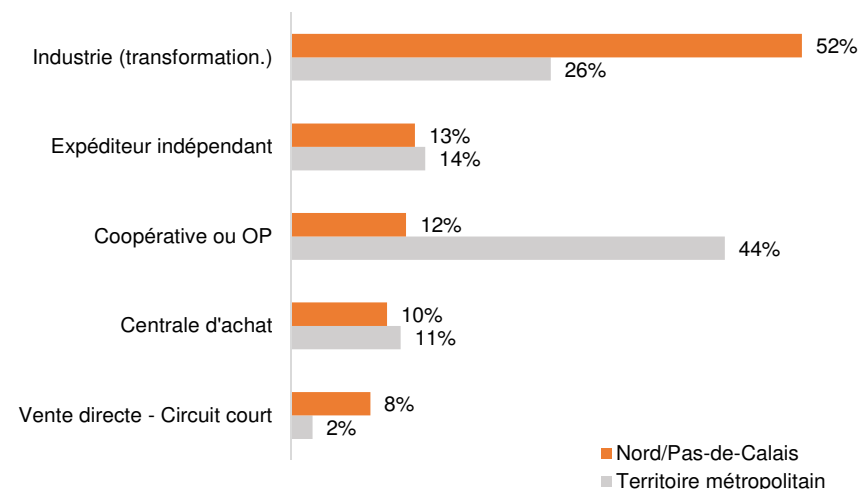
	Date de récolte	
	après le 31 juillet 2018	après le 31 octobre 2018
Ensemble Nord-Pas-de-Calais	84%	55%
Territoire métropolitain	72%	44%

Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

Commercialisation, signes officiels de qualité

Les exploitations en grandes cultures et polyculture-élevage du Nord-Pas-de-Calais commercialisent plus souvent qu'ailleurs leur production de carottes via l'industrie agro-alimentaire : la moitié des surfaces en carottes sont ainsi concernées contre le quart au niveau national. (figure 4). A l'inverse, la destination vers les coopératives ou organisations de producteurs est moins présente que sur l'ensemble du territoire métropolitain. Aucun signe officiel de qualité n'est répertorié en grande culture de carotte dans le Nord-Pas-de-Calais. Une démarche est cependant en cours pour la carotte de Tilques. Sur le territoire national 3 % des surfaces en grandes cultures

Figure 4 - Carottes en grande culture : répartition des surfaces selon le mode de commercialisation



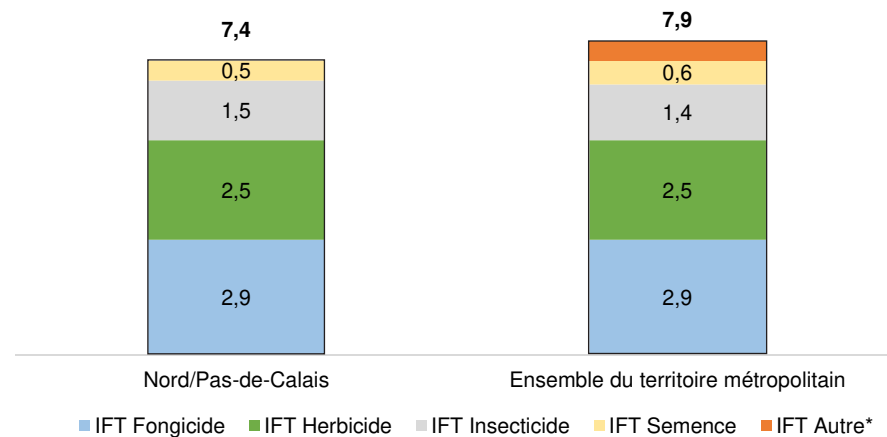
Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

de carottes bénéficient d'un signe officiel de qualité, label rouge essentiellement mais aussi AOP et IGP.

Protection phytopharmaceutique

Comme sur le territoire métropolitain, la quasi-totalité des surfaces en carottes des deux départements nordistes reçoit au moins un traitement phytopharmaceutique. Cet usage dans le Nord-Pas-de-Calais conduit à un IFT moyen proche de celui du territoire métropolitain, respectivement 7,4 et 7,9 avec des IFT semblables pour les fongicides et herbicides (figure 5). Il en est de même pour l'IFT moyen des surfaces à destination de l'industrie avec 6,4 pour les deux départements nordistes contre 6,6 au national.

Figure 5 - Carottes en grande culture : IFT moyen des surfaces ayant reçues au moins un traitement



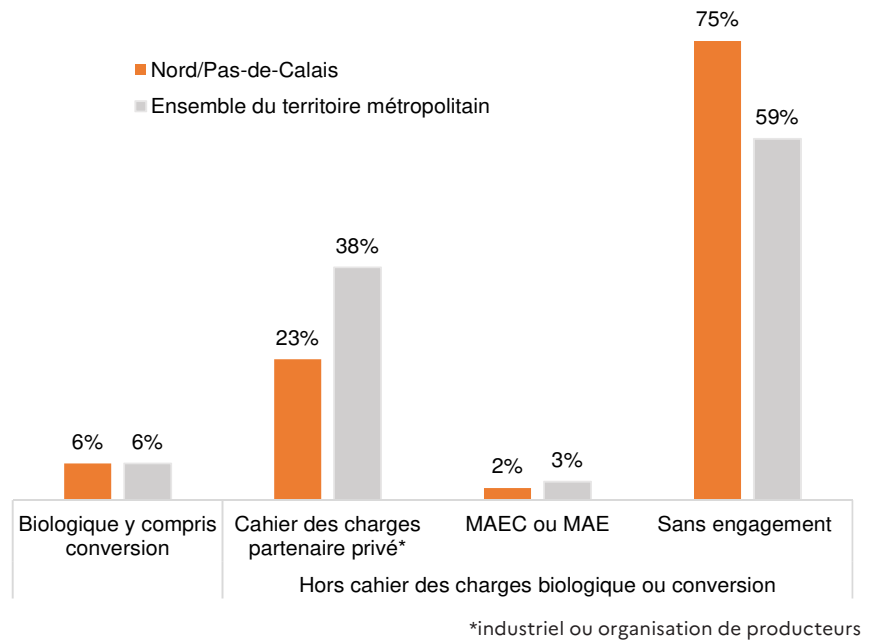
* IFT autre : régulateur, adjuvant ou bactéricide

Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

Raisonnement dans l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et agroécologie

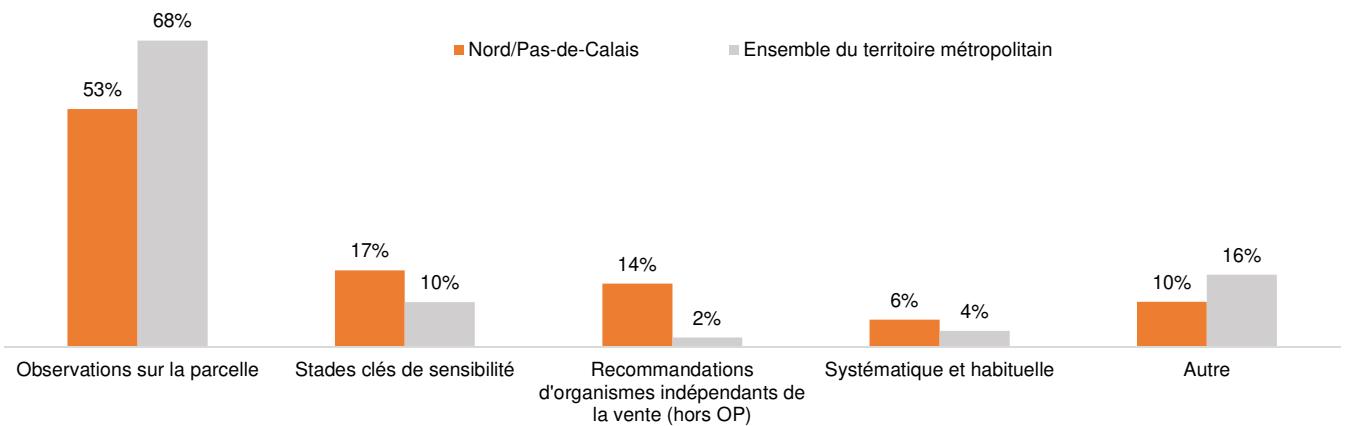
Comme sur le territoire métropolitain, 6 % des surfaces en grandes cultures de carottes du Nord-Pas-de-Calais répondent à un cahier des charges de l'agriculture biologique. En dehors de ces surfaces biologiques, les agriculteurs nordistes sont moins engagés dans la réduction des produits phytosanitaires que leurs collègues du territoire métropolitain (figure 6). L'intervention phytosanitaire s'appuie sur l'observation de la parcelle pour 53 % des surfaces mais également sur les recommandations d'organisme indépendant de la vente pour 14 % des surfaces. Sur le territoire métropolitain c'est respectivement 68 % et 2 %. (figure 7)

Figure 6 - Carottes en grande culture : répartition des surfaces selon le type de cahier des charges de réduction des produits phytosanitaires



Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

Figure 7 - Carottes : répartition des surfaces en grande culture selon la principale origine des interventions phytopharmaceutiques



Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

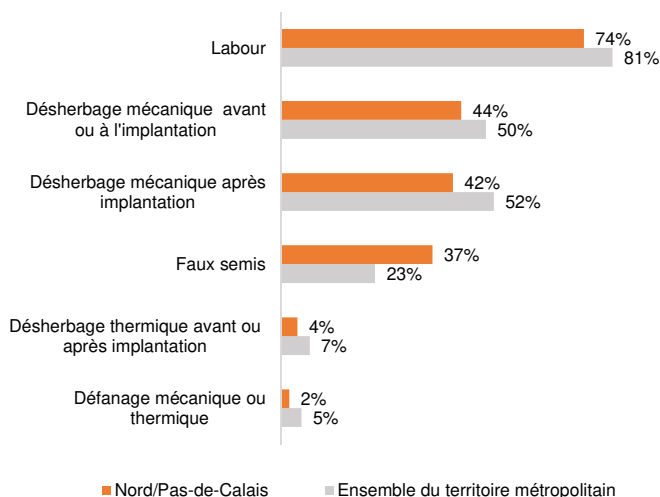
Pratiques alternatives à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

Certaines techniques permettent de réduire le nombre d'interventions phytosanitaires comme le travail mécanique pour éviter l'enherbement ou encore la maîtrise non chimique de la pression parasitaire. Les agriculteurs du

Nord-Pas-de-Calais labourent et désherbent mécaniquement beaucoup moins que leurs homologues français mais pratiquent le faux semis sur une plus grande surface. Ils misent également plus sur le travail des auxiliaires de

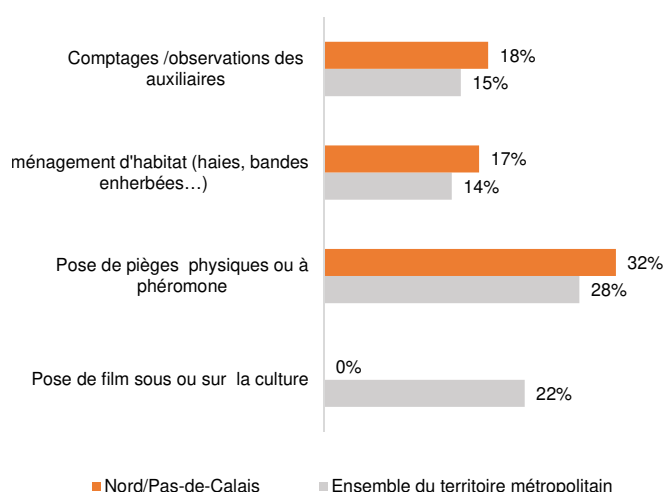
cultures en les observant et en leur aménageant plus souvent l'habitat mais les surfaces concernées restent cependant faibles. La pose de piège à parasite est pratiquée sur le tiers des surfaces.

Figure 8 - Carottes en grande culture : répartition des surfaces travaillées mécaniquement



Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

Figure 9 - Carottes en grande culture : répartition des surfaces selon la maîtrise ou connaissance de la pression parasitaire

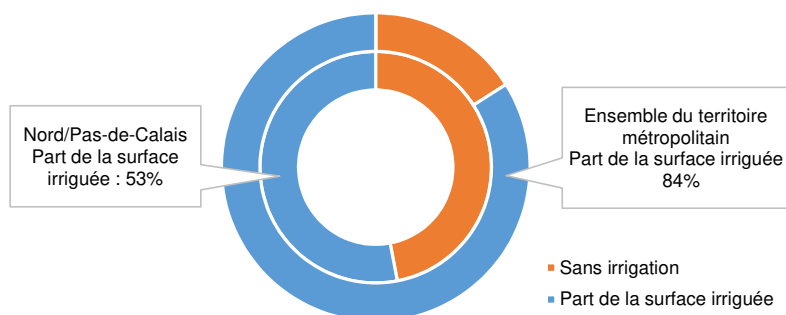


Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

Irrigation

En 2018, un peu plus de la moitié de la surface en grandes cultures de carottes est irriguée en Nord-Pas-de-Calais. Près de 84 % l'est sur l'ensemble du territoire métropolitain. En plus d'une pluviométrie naturelle, l'irrigation intervient souvent en début de culture pour la préparation du lit de semence, faciliter la germination et le développement de la carotte jeune.

Figure 10 - Carottes en grande culture : part de surface irriguée en 2018



Source : Agreste - Enquête pratiques phytosanitaires en légumes 2018

Pour en savoir plus :

<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Carottes-en-grande-culture,3436>
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/R32Et1823/detail/>
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2007/detail/>

Méthodologie : L'enquête « Pratiques phytosanitaires en productions légumières 2018 » vise avant tout à connaître et à caractériser les interventions phytosanitaires réalisées par les producteurs de légumes. Cette enquête 2018 fait suite à une enquête pratiques culturales (PK) légumes plus complète qui concernait la campagne 2013. Plus de 220 parcelles de carottes ont fait l'objet d'un questionnaire dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais pour caractériser la campagne 2017/2018 et près de 1130 parcelles des anciennes régions Champagne-Ardenne, Picardie, Centre, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Bretagne, Aquitaine représentatives de l'ensemble de la France métropolitaine.

« **L'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT)** est un indicateur de suivi de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (pesticides) à l'échelle de l'exploitation agricole ou d'un groupe d'exploitations. L'IFT comptabilise le nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale. Cet indicateur peut être calculé pour un ensemble de parcelles, une exploitation ou un territoire. Il peut également être décliné par grandes catégories de produits (herbicides ; fongicides ; insecticides et acaricides ; autres produits) »

Météorologie et pression parasitaire de la carotte en Hauts-de-France : L'année 2018 connaît un printemps maussade avec un froid tardif et des excès de pluie, puis un été sec avec des températures élevées. La campagne de la carotte s'étale de mai à novembre. Cette culture rencontre certains ravageurs comme les mouches, les noctuelles terricoles ou encore les pucerons des racines. Des maladies se développent en conditions chaudes et humides : l'alternaria et l'oïdium